



Énergie

RÉVISÉ / Un autre pas vers la production de 400 mégawatts d'énergie éolienne (05/10/18)

NB 1389

le 18 octobre 2005

FREDERICTON (CNB) – La province va de l'avant en vue d'obtenir 400 mégawatts de plus en énergie éolienne, ajoutant ainsi à ses sources d'énergie, a annoncé aujourd'hui le ministre de l'Énergie, Bruce Fitch.

Énergie NB lancera plus tard aujourd'hui une demande de déclarations d'intérêt pour la production d'énergie éolienne, la date limite étant fixée au 16 décembre 2005 pour la présentation des soumissions.

Les promoteurs seront invités à soumettre leurs plans de mise en valeur, de possession et d'exploitation d'installations pouvant produire jusqu'à 400 MW d'électricité de source éolienne qu'achètera Énergie NB.

« Il s'agit d'un jour important pour le secteur de l'énergie du Nouveau-Brunswick, a déclaré M. Fitch. Nous continuerons à aller de l'avant en ajoutant davantage d'énergie propre à notre système, tout en diversifiant encore plus nos sources de production, ce qui est essentiel pour maintenir un système en santé capable de fournir de l'électricité fiable, sécuritaire et abordable à nos résidents pendant de nombreuses années. »

M. Fitch a précisé que l'énergie éolienne s'inscrit bien dans la norme d'inclusion des énergies renouvelables de la province, qui stipule que 33 % de l'énergie utilisée par les gens du Nouveau-Brunswick d'ici 2016 doit provenir de sources renouvelables.

L'énergie éolienne supplémentaire a d'autres avantages pour les collectivités et les promoteurs éventuels de la province.

Par exemple, cinq régions ont été proposées pour la mise en valeur du vent : la baie de Fundy, Tantramar, la baie de Miramichi, Acadie-Chaleur et l'intérieur du Nouveau-Brunswick.

L'implantation d'éoliennes dans différentes régions augmentera le potentiel d'efficacité parce que les jours où il ne vente pas assez dans une région donnée de la province, il peut être

suffisamment venteux ailleurs pour produire de l'électricité.

M. Fitch a ajouté qu'à part les avantages environnementaux évidents de l'énergie éolienne, les récentes hausses du prix des combustibles fossiles, qui sont utilisés dans un certain nombre de centrales électriques de la province, font que l'énergie éolienne est devenue plus importante que jamais et que son prix sera plus concurrentiel et plus intéressant qu'auparavant.

Le ministre des Ressources naturelles, Keith Ashfield, a indiqué que son ministère se réjouit de contribuer à cette initiative en travaillant à une stratégie concernant les terres de la Couronne qui assurera que ces dernières pourront être utilisées pour aider à mettre en valeur l'énergie éolienne à l'avenir.

Énergie NB publiera les détails de sa demande de déclarations d'intérêt dans les journaux le 20 octobre. Elle espère annoncer le ou les candidats retenus et terminer les négociations avant **le printemps** 2006.

2005-10-18

PERSONNES-RESSOURCES : Marc Belliveau, directeur des communications, Énergie, (506) 444-5912; Brent Roy, Communications, Ressources naturelles, (506) 453-2614; Pam McKay, Énergie NB, (506) 458-3777.

2005-10-18